

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

AG3137

## Déclaration de Maladie : № S19-0051254

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 13.13.2 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEKKAT Zineb Date de naissance : 15.11.1990

Adresse : 650 Bd. Nedj., Res. Acacia, Imm. G, App. G35, Casablanca

Tél. : 06.61.35.19.45 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/05/2023

Nom et prénom du malade : SEKKAT Zineb Age : 1990

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



8

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)
- 0 Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- 0 Adhésion et changement de statut : [adhession@mupras.com](mailto:adhession@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/2023	5		250 DH	Dr. Nadia BOUAFIA Gynécologue - Obstétricienne 152, Bd. Bachir Hmad 0522 409 40/44

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE Ouled Ali</b> 35, Rue Sijlmasse Casablanca 10222, 24, 63, 75	05/05/2023	187,50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nadia Bouga  
Gynécologue - Obstétricien

الدكتورة نادية بوغا

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

DIPLÔME D' ETAT DE LA FACULTÉ  
DE MEDECINE DE L' U.L.B. A BRUXELLES  
ANCIEN ASSISTANT DES HÔPITAUX  
DE BRUXELLES

خرفة كلية الطب ببروكسيل  
طبيبة سابقة بمستشفيات بروكسييل

05/05/2023

Casablanca, le :

الدار البيضاء، في :

Mc SEKKAT Zineb

50.00 x 2

1) Folifex n. 2

SV

2

0

SV

87.50

2)

Polymer 150ml gelée

0

0

2

187.50

Dr. Nadia BOUGA  
Gynécologue - Obstétricienne  
152, Bd. Ba Hmam  
05 22 4097 40/44

Dr. Nadia BOUGA  
Gynécologue - Obstétricienne  
152, Bd. Ba Hmam  
05 22 4097 40/44

2

152, Bd. Bahmad - Belvédère 4ème étage (à coté de clinique belvédère) شارع ابا احمد بلغير الطابق الرابع (بالقرب من مصحة بلغير الطابق الرابع) المدار البيضاء

الهاتف : 05 22 40 97 40 / 05 22 40 97 44

PHARMACIE OLYMPIA  
Casablanca  
24/24

**POLYMAG**

# **POLYMAG**

## **MAGNESIUM VIT B6**

**30 Gélules  
Voie orale**

L: 0637  
P: 06/25  
PVC: 87.50 DH

**Poids net : 14,10 gr.**

### **COMPOSITION:**

Oxyde de magnésium (255 mg soit 150 mg de magnésium); Vitamine B6 (1mg); Sélénite de magnésium ; Matthodextrine; gélule en gélatine bovine

Vitamine B6 : Essentielle à la production d'énergie à partir du glycogène afin de renforcer l'absorption de magnésium.  
Il possède une action relaxante sur les muscles.  
Magnésium : minéral indispensable au bon fonctionnement du système nerveux.

**PROPRIÉTÉS :**

الطب البحريني

الطب البحريني 28

150 mg Fer+

500 µg B9

فوليفير

05/13  
LINA

**Composition :**

Sulfate ferreux ..... 150 mg  
Acide folique ..... 500 µg  
Excipients q.s.p ..... 1 gélule  
Cet étui contient 28 gélules à libération prolongée, soit 4200 mg de sulfate ferreux et 14 mg d'acide folique.

Avant toute utilisation, lire attentivement la notice intérieure.  
Ceci est un médicament. Ne pas laisser à la portée des enfants.

FOLIFER® 150 mg/500 µg  
28 gélules à libération  
prolongée



LOT: 23001 PER: 01/2026  
PPV: 50,00 DH

**المكونات**

سولفات فiero (150 ملغم) أسييد فوليك (500 مكروغرام)  
السواخ كمية كافية لـ... كبسولة واحدة  
علبة تحتوي على 28 كبسولة ذات تحرير مطول  
أي ما يعادل 4200 ملغم من سلفات فiero و 14 ملغم من أسييد فوليك

Laboratoires Steripharma  
Z.I LINA, n° 347 - Sidi Mâarouf - Casablanca  
Amine TAHIRI - Pharmacien Responsable

A305

إنجز النشرة قبل الاستعمال

لا تترك الأدوية في متناول الأطفال

الطب البحريني

العنوان: 33322 - 13 - البحرين 28

150 mg Fer+

500 µg B9

فوليفير 150 mg/500 µg B9

05/13  
LINA

### المكونات

سولفات فيرو (150 ملغم) أسييد فوليك (500 ميكروغرام)  
السوانح كمية كافية لـ... كبسولة واحدة  
علبة تحتوي على 28 كبسولة ذات تحرير مطول  
أي ما يعادل 4200 ملغم من سلفات فيرو و 14 ملغم من أسييد فوليك

### Composition :

Sulfate ferreux .....	150 mg
Acide folique .....	500 µg
Excipients q.s.p .....	1 gélule
Cet étui contient 28 gélules à libération prolongée, soit 4200 mg de sulfate ferreux et 14 mg d'acide folique.	

Avant toute utilisation, lire attentivement la notice intérieure.  
Ceci est un médicament. Ne pas laisser à la portée des enfants.

FOLIFER® 150 mg/500 µg  
28 gélules à libération  
prolongée



6 118000 280361

LOT: 23001 PER: 01/2026  
PPV: 50,00 DH

Laboratoires Steripharma  
Z.I LINA, n° 347 - Sidi Mâarouf - Casablanca  
Amine TAHIRI - Pharmacien Responsable

A305

إقرأ النشرة قبل الاستعمال

لا تترك الأدوية في متناول الأطفال